



Le Jura Libre n° 2829 du jeudi 8 novembre 2012

Editorial

Laurent Girardin

Le désir d'indépendance

Ces dernières années, combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que la Question jurassienne était dépassée ? Que les questions d'identité à l'échelle régionale n'étaient plus d'actualité au moment de la construction de l'Europe ?

Ce réflexe était courant, tant à la fois dans les rangs probernois que dans ceux d'une certaine partie de la jeunesse, plus prompte à botter en touche sur un sujet à propos duquel elle se trouvait avant tout dépourvue d'intérêt, faute d'information.

Pour la jeune génération, ce genre de réaction pouvait en partie s'expliquer par un manque de repères historiques et par des préoccupations fortement axées sur les problèmes touchant à l'obtention d'un emploi. Eluder la question identitaire de sa région en se réfugiant derrière l'édification d'un grand ensemble européen - qui n'inspire aucun sentiment d'appartenance - représentait l'argument de l'échappatoire idéale.

Or, que constate-t-on aujourd'hui ? Au sein de certains pays centralisateurs et de certaines grandes associations d'Etat, de plus en plus de régions, constituant autant de communautés de destin qui avaient perdu tout repère, affirment avec force leur identité, allant jusqu'à réclamer, pour la plupart d'entre elles, une autonomie accrue voire une totale indépendance.

Ce changement de tendance n'est pas surprenant. L'histoire est parsemée de vagues d'émancipation des peuples. Les dernières en date sont issues du démembrement des Empires autrichien et ottoman après la Première guerre mondiale, de la décolonisation du continent africain dès 1945 et de l'effondrement de l'Union soviétique dès 1989. Plusieurs dizaines d'Etats souverains sont nés de ces événements.

Joëlle Kuntz, chroniqueuse au quotidien romand *Le Temps*, souligne dans un article publié le 27 octobre dernier, consacré au désir d'indépendance, que le phénomène actuel de séparation est désormais de nature épidémique. Elle ajoute, sous forme d'interrogation : « Moins de deux cents Etats peuvent-ils prétendre durablement représenter sept milliards de Terriens ? La question est parfois posée. Les Ecossois, les Catalans, les Basques, les Québécois sont-ils les derniers aspirants à l'étatisation du monde post-impérial, ou les annonceurs de nouvelles formes de souveraineté, plus restreintes territorialement, et peut-être plus fédératives ? »

Dans un Jura-Sud minoritaire et dépourvu de poids politique, la question de l'existence de la région dans un ensemble romand et au sein d'une collectivité partageant une histoire commune est tout sauf anachronique. Elle mérite réflexion de la part de chacun. Les gouvernements des cantons du Jura et de Berne l'ont bien compris en signant l'accord du 20 février 2012 qui permettra au Jura méridional de sceller prochainement son destin.